



# CONSEIL DE SÉCURITÉ

## DOCUMENTS OFFICIELS

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

**1576<sup>e</sup>** SÉANCE : 26 AOÛT 1971

NEW YORK

---

### TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1576) . . . . .	1
Adoption de l'ordre du jour . . . . .	1
Plainte de la Guinée :	
Mission spéciale en République de Guinée constituée en vertu de la résolution 295 (1971) . . . . .	1
Adieux à M. Davidson S. H. W. Nicol, représentant permanent de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies . . . . .	1

## NOTE

*Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.*

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments trimestriels aux Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

## MILLE CINQ CENT SOIXANTE-SEIZIEME SEANCE

Tenue à New York, le jeudi 26 août 1971, à 10 h 30.

*Président* : M. Piero VINCI (Italie).

*Présents* : Les représentants des Etats suivants : Argentine, Belgique, Burundi, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Japon, Nicaragua, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sierra Leone, Somalie, Syrie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

### Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1576)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Plainte de la Guinée :  
Mission spéciale en République de Guinée constituée en vertu de la résolution 295 (1971).

#### Adoption de l'ordre du jour

*L'ordre du jour est adopté.*

#### Plainte de la Guinée

##### Mission spéciale en République de Guinée constituée en vertu de la résolution 295 (1971)

1. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : J'ai convoqué cette séance après avoir consulté tous les membres du Conseil sur la question de la mise en application du paragraphe 2 de la résolution 295 (1971).
2. Les membres du Conseil se souviendront que, dans sa résolution 295 (1971), adoptée à sa 1573<sup>ème</sup> séance, le 3 août 1971, à propos d'une plainte de la République de Guinée, le Conseil de sécurité a décidé "d'envoyer une mission spéciale composée de trois membres du Conseil de sécurité en République de Guinée afin d'avoir des consultations avec les autorités et de faire rapport sur la situation immédiatement". Le Conseil de sécurité a également décidé que "cette mission spéciale sera nommée après consultation entre le Président du Conseil de sécurité et le Secrétaire général". En conséquence, le Président du Conseil de sécurité et le Secrétaire général ont commencé leurs consultations en vue de nommer les membres de la mission. Ces consultations ont toutefois été suspendues après que le Président du Conseil de sécurité eut reçu une lettre du représentant permanent de la Guinée, datée du 4 août 1971, dans laquelle celui-ci demandait de surseoir à l'envoi de la mission spéciale en République de Guinée [S/10283].
3. Le 12 août 1971, le représentant de la Guinée a adressé une lettre au Président du Conseil de sécurité l'informant

que le Gouvernement de la République de Guinée, après avoir étudié la résolution 295 (1971) du Conseil, acceptait de recevoir, dans les meilleurs délais possibles, la mission spéciale objet de cette résolution [S/10287]. Dès réception de cette lettre, le Président du Conseil de sécurité et le Secrétaire général ont repris les consultations. Des consultations ont également eu lieu avec tous les membres du Conseil de sécurité après que divers candidats éventuels furent pressentis.

4. A la suite de ces consultations, j'ai été autorisé à faire la déclaration suivante, qui exprime le consensus du Conseil :

"Les membres du Conseil de sécurité se sont accordés à reconnaître que la mission spéciale prévue dans la résolution 295 (1971) devrait se composer de deux membres du Conseil et non de trois. Elle se rendra à Conakry pour procéder à des consultations avec le Gouvernement de la République de Guinée au sujet de sa plainte et elle fera rapport au Conseil aussitôt que possible."

5. S'il n'y a pas d'objection, je présumerai que ce consensus peut maintenant être considéré comme formellement approuvé par le Conseil de sécurité.

*Il en est ainsi décidé.*

6. Etant donné le consensus qui vient d'être adopté, je désire annoncer que le Président du Conseil de sécurité et le Secrétaire général ont décidé que la mission spéciale serait composée de l'Argentine et de la Syrie. Le personnel indispensable du Secrétariat accompagnera la mission.

#### Adieux à M. Davidson S. H. W. Nicol, représentant permanent de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies

7. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je donnerai maintenant la parole aux membres du Conseil qui ont exprimé le désir de dire quelques mots à propos du prochain départ du représentant permanent de la Sierra Leone.

8. M. FARAH (Somalie) [*interprétation de l'anglais*] : J'ai demandé la parole pour dire quelques mots à propos du prochain départ de mon cher collègue et ami, l'ambassadeur Nicol de la Sierra Leone. Ma délégation a observé avec beaucoup d'intérêt la contribution qu'il a apportée aux Nations Unies dans le laps de temps très court qu'il a passé parmi nous — juste deux ans. Travailler avec lui fut une expérience stimulante; ce fut aussi une expérience stimu-

lante de l'entendre parler et de recevoir ses conseils sur les nombreux problèmes épineux dont nous étions saisis. Au nom de ma délégation, je voudrais le remercier pour tout ce qu'il a fait, et j'espère qu'il connaîtra le même succès dans son nouveau poste.

9. M. LONGERSTAEY (Belgique) : C'est avec beaucoup de regret que ma délégation et moi-même voyons partir notre collègue de la Sierra Leone, l'ambassadeur Nicol. Au cours des quelque 18 mois pendant lesquels j'ai eu le privilège de le fréquenter, j'ai pu apprécier ses éminentes qualités et, en particulier, la parfaite courtoisie qui a empreint nos relations. Je tiens à lui rendre hommage, à le féliciter pour la flatteuse promotion dont il a fait l'objet et à lui souhaiter plein succès dans les nouvelles fonctions auxquelles son gouvernement l'a appelé.

10. M. ORTIZ DE ROZAS (Argentine) [*interprétation de l'espagnol*] : Pour commencer, Monsieur le Président, je voudrais vous exprimer mes félicitations les plus vives pour les inlassables consultations auxquelles vous avez procédé afin de mener à bon terme la résolution 295 (1971) adoptée par le Conseil et pour la décision que vous venez de lire. Nous sommes tous très conscients des responsabilités que comporte votre tâche et du talent de négociateur avec lequel vous avez agi en votre qualité de président du Conseil de sécurité. Vous avez ainsi mené à bien la tâche que vous avait confiée le Conseil dans sa résolution. L'Argentine, pour sa part, se sent fière et flattée de faire partie de la mission et fera tout ce qui lui sera possible, tout ce qui sera nécessaire, pour assurer le succès d'une mission délicate.

11. Je tiens maintenant à me joindre à ceux qui ont parlé avant moi pour rendre hommage à l'ambassadeur Nicol, de la Sierra Leone. Nous connaissons tous ses qualités professionnelles, ses qualités humaines, son tact, son sens de la mesure; nous avons admiré la manière dont il a toujours su intervenir à point dans les débats du Conseil de sécurité, où l'on traite de questions parfois fort compliquées. Le représentant de la Sierra Leone, par ses interventions, nous a aidés à trancher ces questions, faisant par là un apport personnel toujours heureux et bienvenu; il a également montré le poids de l'apport d'un pays comme le sien, l'apport du groupe africain en général.

12. Nous sommes certains des succès qui l'attendent à Londres et nous lui souhaitons bonne chance puisqu'il possède déjà tout ce que nous pourrions lui souhaiter d'autre.

13. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de l'Argentine pour ses aimables paroles à mon égard. A mon tour, j'exprime ma vive reconnaissance à l'ambassadeur Ortiz de Rozas pour l'esprit de coopération et pour la compréhension dont il a fait preuve tout au long des consultations auxquelles j'ai procédé en étroite coopération avec le Secrétaire général.

14. M. NAKAGAWA (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Je m'associe pleinement aux remarques que viennent de faire plusieurs représentants à propos du départ de M. Davidson S. H. W. Nicol, représentant permanent de la Sierra Leone.

15. Je suis relativement nouveau en ce conseil et je regrette de n'avoir pu travailler que peu de temps en collaboration étroite avec l'ambassadeur Nicol. Toutefois, cette association de courte durée a été plus que suffisante pour me convaincre que l'ambassadeur Nicol était un diplomate de grande envergure et un érudit distingué. Depuis le peu de temps que je suis aux Nations Unies, j'ai pu apprécier hautement le charme personnel de l'ambassadeur Nicol, son attitude amicale à l'égard du nouveau venu que je suis et sa courtoisie constante. La contribution de l'ambassadeur Nicol aux travaux du Conseil a été inappréciable, et son absence sera durement ressentie.

16. Au nom de ma délégation, je lui exprime mes meilleurs vœux de succès dans son nouveau poste.

17. M. PHILLIPS (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Le devoir le plus triste d'un diplomate est peut-être de faire inévitablement ses adieux à un collègue. L'ambassadeur Bush aurait aimé être présent pour rendre hommage à un tel ami; mais son absence forcée de New York m'offre le privilège de dire à l'ambassadeur Nicol de la Sierra Leone que la délégation des Etats-Unis le regrettera, qu'elle le remercie de sa courtoisie et de son amabilité qui ne se sont jamais démenties, et qu'elle lui souhaite le succès dans les tâches nouvelles et importantes qui lui sont assignées.

18. Le docteur Nicol est arrivé au Conseil de sécurité précédé d'une très grande réputation. Il avait une formation riche et variée : en tant que médecin, il a consacré ses efforts au soulagement des maladies qui affligent l'homme; en tant qu'homme d'Etat et patriote, il a consacré ses efforts à l'amélioration du bien-être du pays qui l'a vu naître; en tant que diplomate et représentant de la Sierra Leone aux Nations Unies, il a consacré ses talents à une des tâches les plus délicates et les plus difficiles — la mise en harmonie des relations entre les nations. Les paroles riches et éloquentes qu'utilisait notre ami Nicol pour conseiller ses collègues au Conseil de sécurité et dans d'autres organes de cette grande organisation où son influence s'est fait sentir ont été entendues bien au-delà des limites des Nations Unies. Une génération d'Américains conscients, jeunes et vieux, ont eu le privilège de l'entendre parler du réveil du grand continent africain, pour lequel il a tant fait.

19. Maintenant, le haut commissaire Nicol devient l'ambassadeur de son pays au Royaume-Uni et même en Europe. Après avoir constaté au cours des années passées que ses talents lui permettaient de faire tant de choses différentes en même temps et en tant d'endroits différents, nous ne doutons absolument pas de sa capacité à entreprendre toutes les tâches qui l'attendent simultanément en tant de lieux, et à les mener toutes à la perfection.

20. Au nom de l'ambassadeur Bush, au nom de la délégation des Etats-Unis et en mon nom propre, j'exprime à l'ambassadeur Nicol nos meilleurs vœux de succès.

21. M. DE LA GORCE (France) : Je voudrais associer ma délégation aux paroles de regrets qui viennent d'être exprimées à l'occasion du prochain départ de l'ambassadeur Nicol. M. Kosciusko-Morizet regrettera certainement de n'avoir pas pu, à cette occasion, prendre la parole pour dire

les sentiments que nous éprouvons à la pensée du prochain départ du représentant de la Sierra Leone. Nous avons apprécié, à chaque occasion, la grande autorité, l'extrême compétence et la haute qualité de jugement que l'ambassadeur Nicol a manifestées dans les travaux du Conseil. Nous avons apprécié aussi, comme tous ici, son extrême courtoisie et le charme des rapports que nous avons entretenus avec lui. Il a apporté à nos travaux la contribution la plus précieuse.

22. Nous sommes heureux de savoir que son gouvernement l'appelle à des fonctions très importantes et, bien entendu, nous tenons à lui exprimer tous nos vœux pour son nouveau poste et toutes nos félicitations.

23. Sir Colin CROWE (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais, moi aussi, me joindre à l'hommage que nous rendons à notre collègue, l'ambassadeur Nicol – hommage au talent, au tact et à la courtoisie dont il a fait preuve envers ses collègues du Conseil au cours de son mandat –, et cela, je suis d'autant plus à même de l'apprécier que j'ai fait mes débuts ici, sous sa présidence, en septembre de l'année dernière, et je ne peux imaginer un président plus avisé, sensé, impartial et aimable. En fait, le Conseil peut s'estimer redevable dans une bonne mesure à M. Nicol des travaux constructifs qu'il a pu accomplir au cours de ces deux dernières années.

24. Cependant, en ce qui concerne mon pays, la perte subie par les Nations Unies sera largement compensée par le fait que M. Nicol sera haut commissaire de son pays à Londres. Il est évidemment déjà très connu dans mon pays; il a, en fait, déjà reçu les plus hautes distinctions académiques que nous pouvions lui décerner. Je suis heureux de penser qu'en lui disant au revoir aujourd'hui nous pourrions mieux bénéficier, par sa mutation, de son talent et de son expérience.

25. M. TOMEH (Syrie) [*interprétation de l'anglais*] : Tout d'abord, je tiens à adresser les remerciements de ma délégation à vous personnellement, Monsieur le Président, ainsi qu'au Secrétaire général, U Thant, pour les efforts inlassables que vous avez tous les deux déployés pour mettre en oeuvre les dispositions de la résolution du Conseil de sécurité qui prévoient l'envoi d'une mission en Guinée. Je tiens aussi, au nom de ma délégation, à exprimer nos remerciements au Conseil, qui nous a choisis pour faire partie de cette mission. Nous sommes sensibles à l'honneur qui est fait à notre pays, la Syrie, et tenons à vous assurer que nous remplirons le mandat de la mission au mieux, autant que cela sera humainement possible.

26. Ensuite, c'est pour moi un devoir à la fois triste et joyeux que de me joindre à l'hommage rendu à notre éminent et cher collègue, l'ambassadeur Nicol, de la Sierra Leone. J'ai personnellement été associé à l'oeuvre de l'ambassadeur Nicol au Conseil depuis presque deux ans, et un trait particulier m'a frappé chez lui. Bien entendu, les représentants qui m'ont précédé ont mentionné les nombreux et brillants traits de caractère de l'ambassadeur de la Sierra Leone, mais ce qui m'a le plus frappé, c'est son sens humain très profond, joint à une humilité et à une modestie réelles et authentiques. Le grand homme, le grand érudit,

est toujours modeste, mais c'est devenu chose rare aujourd'hui. Ce fait est d'autant plus significatif.

27. Un très vieux proverbe arabe – vieux au moins de 2 000 ans – dit, à propos d'un ambassadeur : "Envoie un homme sage et ne lui donne pas de directives", ce qui signifie que la sagesse, lorsqu'elle est naturelle et spontanée, engendre ses propres directives et lignes de conduite. Cette sagesse est celle de l'ambassadeur Nicol, car, semblables à la source limpide qui jaillit librement, la sagesse et le savoir émanent de l'ambassadeur Nicol de façon spontanée et naturelle.

28. Nous éprouvons certes de la tristesse à l'idée qu'un homme aussi bon et aussi sage va nous quitter, mais nous sommes heureux de savoir que, partout où il ira, cet homme apportera toujours, par sa sagesse et sa bonté, une contribution à l'oeuvre humanitaire à laquelle il participe.

29. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le représentant de la Syrie des aimables et généreuses paroles qu'il a adressées au Secrétaire général et à moi-même, et je l'assure que nous avons été tous les deux sensibles à son esprit de compréhension et à son sens de la coopération au cours de nos consultations.

30. M. ROMAN (Nicaragua) [*interprétation de l'espagnol*] : La délégation du Nicaragua se joint à toutes les autres délégations qui ont déjà pris la parole pour rendre hommage à l'ambassadeur Nicol, de la Sierra Leone, pour la façon admirable dont il s'est acquitté de ses fonctions depuis qu'il est parmi nous. Il a su s'acquérir notre affection, notre estime et l'admiration de tous pour sa sérénité et ses hautes qualités personnelles. Nous sommes certains que ces qualités lui assureront le succès partout où son pays pourra l'envoyer.

31. M. ISSRAELIAN (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*traduit du russe*] : Je voudrais aussi exprimer nos meilleurs souhaits à l'ambassadeur de la Sierra Leone, M. Nicol, à l'occasion de sa nouvelle nomination.

32. M. Nicol est bien connu de la délégation soviétique non seulement en tant que membre du Conseil de sécurité, mais aussi en tant que président du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Au cours de l'année 1970, l'ambassadeur Nicol a présidé les travaux de cet organe important de l'Organisation des Nations Unies auquel incombent de si hautes responsabilités.

33. Je rappellerai à tous ceux qui sont présents ici que c'est précisément sous la présidence de l'ambassadeur Nicol, sous sa conduite, que, l'année dernière, le Comité des Vingt-Quatre a adopté des documents très importants, notamment le programme d'action pour l'application intégrale de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, qui a ensuite été entériné à la session commémorative de l'Assemblée générale [*résolution 2621 (XXV)*]. Ce n'est donc pas un hasard si l'ambassadeur Nicol a représenté de façon si brillante non seulement les intérêts de son pays au Conseil de sécurité, mais aussi les intérêts de toute l'Afrique libre. Ce n'est donc pas un

hasard non plus si l'ambassadeur Nicol a toujours, avec persévérance et par principe, défendu la cause de la décolonisation en Afrique lorsque le Conseil de sécurité a examiné les questions liées à ce problème.

34. Enfin — j'espère que l'ambassadeur Nicol me pardonnera si j'évoque un détail qui ne dévoilera certainement pas un secret —, l'ambassadeur Nicol n'est pas seulement un diplomate africain renommé, il est aussi un médecin célèbre, un professeur de médecine. Je suis heureux de pouvoir dire aux membres du Conseil de sécurité qu'il y a bien longtemps, lorsque je travaillais à Peterhouse à Cambridge, au Royaume-Uni, j'ai eu des échos de la renommée du Docteur Nicol. Je ne pouvais pas deviner à l'époque, bien entendu, que de nombreuses années plus tard je rencontrerais le docteur Nicol ici, à l'Organisation des Nations Unies.

35. Je pense que la conjonction de ces deux professions, celle de diplomate et celle de médecin, n'est pas fortuite. En effet, intervenant en tant que diplomate éminent, l'ambassadeur Nicol s'est efforcé, à l'échelle mondiale, de guérir, pourrait-on dire, l'humanité des maux de la guerre, des confrontations et des différends qu'elle connaît.

36. En tant que médecin, le docteur Nicol s'est efforcé d'aider les êtres humains à se libérer des maux de l'humanité à titre individuel pour ainsi dire. Tout cela montre que l'ambassadeur et professeur Nicol est un être complet.

37. Je terminerai en lui souhaitant encore une fois plein succès dans les nouvelles fonctions lourdes de responsabilités qui l'attendent.

38. M. LUDWICZAK (Pologne) [*interprétation de l'anglais*] : Au nom de la délégation polonaise, au nom personnel de l'ambassadeur Kulaga, je tiens à adresser un hommage à l'ambassadeur Nicol, représentant permanent de la Sierra Leone, et à lui présenter nos meilleurs vœux et nos félicitations au moment où il nous quitte pour assumer les nouvelles et importantes fonctions auxquelles il vient d'être appelé.

39. Ma délégation apprécie vivement l'excellente coopération qui existe entre nos deux délégations dans les travaux du Conseil de sécurité et d'autres organes des Nations Unies, notamment le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

40. M. NDURURUTSE (Burundi) : Ma délégation voudrait, elle aussi, s'associer à celles qui ont déjà pris la parole à l'occasion du départ imminent de S. E. l'ambassadeur Nicol. Remarquable homme d'Etat, diplomate aux éminentes qualités, l'ambassadeur Nicol a contribué de façon très positive aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, et à ceux du Conseil de sécurité en particulier. Ma délégation est donc très heureuse de souhaiter à l'ambassadeur Nicol un succès continu dans les fonctions que son pays vient de lui confier.

41. Le PRESIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Puisqu'il n'y a plus d'orateurs sur ma liste, je voudrais maintenant, en

tant que président du Conseil de sécurité et en tant que représentant permanent de l'ITALIE, m'associer aux orateurs précédents et présenter tous mes vœux à l'ambassadeur Nicol, qui va nous quitter prochainement pour assumer de hautes fonctions de responsabilité au service de son pays, la Sierra Leone.

42. Ma délégation a eu la bonne fortune de collaborer étroitement avec l'ambassadeur Nicol en ce conseil et au Comité des Vingt-Quatre, et a eu ainsi de nombreuses occasions d'apprécier pleinement sa valeur professionnelle, son équité, son intégrité et sa culture humaniste. Dans ce conseil comme dans d'autres organes des Nations Unies, il a été un éloquent et fervent avocat d'un continent assoiffé de justice. Plaidant la cause africaine, il a toujours fait montre d'un profond sens de l'histoire, et c'est ce don, qualité suprême de tout homme d'Etat, qui a fait la force morale de ses interventions.

43. Les interventions de l'ambassadeur Nicol et sa contribution aux travaux des Nations Unies lui ont valu, ainsi qu'à son pays, une grande estime, et ont fait honneur au groupe africain. Il nous manquera sans aucun doute; son charme, sa culture et ses interventions spirituelles nous manqueront.

44. Qu'il me soit permis de lui souhaiter de tout cœur succès et bonheur dans ses nouvelles fonctions.

45. M. NICOL (Sierra Leone) [*interprétation de l'anglais*] : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de la présidence que vous avez exercée au cours de ce mois difficile. Vous l'avez menée à une conclusion couronnée de succès avec le rapport sur le Sénégal qui nous viendra bientôt et le consensus que nous venons d'adopter, aussi bien qu'avec les rapports officiels que vous nous avez faits sur les progrès des négociations à propos du Moyen-Orient.

46. Je veux aussi remercier les membres du Conseil pour les paroles aimables qu'ils ont eues à mon égard et que j'estime totalement imméritées. Je leur suis très reconnaissant. J'accepte ces remarques comme un hommage à ma délégation, au Gouvernement et au peuple de la Sierra Leone. Je suis redevable à la Sierra Leone de m'avoir envoyé ici et à mon gouvernement de l'appui constant que je n'ai cessé de recevoir de lui. Nous nous sommes efforcés de travailler au sein du groupe africain, du groupe afro-asiatique, ainsi qu'avec les représentants du Commonwealth et avec ceux de toutes les nations du monde.

47. Depuis 21 mois que je siège au Conseil de sécurité, il s'est produit nombre d'événements positifs. Le principe de l'universalité de l'Organisation est activement développé par l'admission de nouveaux Membres et par l'examen d'autres candidatures pour cette année et l'année prochaine. La Cour internationale de Justice a pris à propos de la Namibie une décision qui, à notre avis, doit être mise en œuvre. L'Afrique du Sud, le Portugal et la Rhodésie trouveront leurs meilleurs alliés chez les citoyens noirs de leurs pays si ceux-ci sont traités de façon équitable et digne.

48. A cet égard, nous avons suivi attentivement les négociations que mène la Grande-Bretagne avec la Rhodésie; nous nous félicitons qu'elle reconnaisse ainsi ses

responsabilités et formons des vœux pour une solution rapide, juste et pacifique.

49. Les importantes propositions de paix faites par les Etats-Unis et l'Union soviétique, tant aux Nations Unies qu'à la Conférence du désarmement et aux entretiens SALT<sup>1</sup>, sont d'importants facteurs pour l'instauration d'une paix universelle et durable.

50. Au Moyen-Orient, un élan de bon sens et de justice, de la part des nations en cause d'abord, et poussé par les efforts de persuasion des quatre Grands et les efforts du Secrétaire général et de ses représentants, constitue pour nous une source d'espérance.

51. Ceux qui portent des jugements ou écrivent des articles sur le Conseil de sécurité ne savent pas saisir le sens de camaraderie, la chaleur, qui règnent entre les membres de ce conseil, pas plus que l'impression de réalisation que suscite l'obtention d'un consensus au sein de cet organe.

52. Le Conseil de sécurité est chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il s'est efforcé — il continuera, nous l'espérons, de le faire — non seulement de préserver, mais aussi de développer et de renforcer les assises de la paix et de la sécurité internationales. Nous songeons ici à la mythologie grecque, aux personnages mythiques d'Atlas et d'Antée. Atlas porte le monde sur ses épaules, et nous avons essayé d'en faire autant; mais nous sommes comme Antée, le géant, qui tirait sa force du contact avec la terre et qui, s'il s'en éloignait trop longtemps, devenait

faible et perdait sa vigueur. Ainsi, bien que nous nous efforcions de résoudre les grands problèmes de la guerre et de la paix, si nous ne maintenons pas fermement nos racines, si nous ne bénéficions pas de l'aide de toutes les nations du monde, y compris des plus puissantes d'entre elles, nos efforts ici n'auront pas la portée nécessaire pour mettre en échec les forces du mal.

53. Je rends hommage à l'habileté, à la grande influence morale de notre cher secrétaire général, U Thant, et à la maîtrise avec laquelle il a su diriger un Secrétariat de valeur.

54. Peu de personnes ont, autant que j'ai pu le faire ces 21 derniers mois au Conseil de sécurité et ces derniers deux ans et demi aux Nations Unies, bénéficié de la sagesse et de l'amicale collaboration sur lesquelles j'ai pu compter de la part de tous mes collègues, passés ou actuels. C'est là une expérience qui m'inspirera une gratitude éternelle.

55. Je suis heureux, Monsieur le Président, de cette occasion que vous m'avez donnée de remercier les membres du Conseil et, par leur entremise, l'Organisation des Nations Unies pour ce qu'ils m'ont enseigné et m'enseigneront sans doute encore.

56. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Je crois pouvoir me faire l'interprète de tous les membres du Conseil de sécurité ainsi que du Secrétaire général en exprimant notre reconnaissance à l'ambassadeur Nicol pour le message humain et exaltant qu'il nous laisse.

<sup>1</sup> Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques.

*La séance est levée à 11 h 35.*

---

#### HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

#### COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

#### КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Поводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

#### COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.

---